

(N^o 29.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1856-1857.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1857.

(Voir le N^o 176, session 1855-1856, et les N^{os} 15, 27, 43, 57, 74, 84 et 108,
session 1856-1857 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1857, à la somme de sept millions sept cent cinquante-neuf mille cent onze francs, soixante-dix centimes (fr. 7,759,111 70 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 7 mars 1857.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) AUG. ORTS.*

*Les Secrétaires,
(Signé) CH. VERMEIRE.
P. CALMEYN.*

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1857.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
<i>Personnel.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	206,750 »	»	
<i>Matériel.</i>				
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses et loyer d'une succursale de l'hôtel des bureaux	45,000 »	»	277,050 »
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,500 »	»	
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000 »	»	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.	»	5,000 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	7 000 »	»	18,000 »
CHAPITRE III.				
STATISTIQUE GÉNÉRALE.				
8	Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau.	9,000 »	»	
9	Frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales.	5,500 »	»	184,300 »
10	Frais du recensement général de la population décrété par la loi du 2 juin 1856 (<i>Moniteur belge</i> du 7 juin 1856, n° 159).	»	170,000 »	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.				
<i>Province d'Anvers.</i>				
11	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
12	Traitement des employés et gens de service. . .	41,000 »	»	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévus. .	18,300 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Brabant.</i>			
14	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
15	Traitement des employés et gens de service.	49,575 »	»	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,700 »	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
17	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
18	Traitement des employés et gens de service	41,300 »	3,000 »	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	19,250 »	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
20	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
21	Traitement des employés et gens de service	45,000 »	5,150 »	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,500 »	»	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
23	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
24	Traitement des employés et gens de service	52,840 »	»	
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,930 »	»	
	<i>Province de Liège.</i>			
26	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	928,212 »
27	Traitement des employés et gens de service	43,800 »	»	
28	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,690 »	»	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
29	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
30	Traitement des employés et gens de service	35,500 »	»	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	12,497 »	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
32	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
33	Traitement des employés et gens de service	31,800 »	»	
34	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,200 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Namur.</i>			
35	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
36	Traitements des employés et gens de service . . .	36,000 »	»	
37	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700 »	»	
38	Supplément des crédits affectés au traitement des employés et gens de service, à répartir entre les provinces	60,183 »	»	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
39	Traitement des commissaires d'arrondissement . .	166,800 »	765 »	
40	Émoluments pour frais de bureau	81,200 »	»	
41	Frais de route et de tournées.	26,000 »	»	275,265 »
42	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1845 . .	500 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MILICE.			
45	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires.	63,000 »	»	
44	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription; frais de recours en cassation en matière de milice (loi du 18 juin 1849) .	2,100 »	»	65,100 »
	CHAPITRE VII.			
	GARDE CIVIQUE.			
45	Inspecteur général et commandants supérieurs; frais de tournées	6,885 »	»	
46	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement; magasin central, etc. (Une somme de 4,185 fr. pourra être transférée de l'art. 45 à l'art. 46.)	10,000 »	»	20,000 »
47	Personnel du magasin central.	3,115 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	FÊTES NATIONALES.			
48	Frais de célébration des fêtes nationales	40,000 »	»	40,000 »
	CHAPITRE IX.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	8,000 »	»	8,000 »

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE X.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
30	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires et des décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune; subsides à leur veuves ou orphelins.	»	170,000 »	} 192,000 »
31	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	
	CHAPITRE XI.			
	AGRICULTURE.			
52	Indemnité pour bestiaux abattus	150,000 »	»	} 814,700 »
53	Service vétérinaire	50,000 »	»	
54	Traitements et indemnités du personnel du haras	36,000 »	»	
55	Traitements et indemnités de disponibilité.	»	4,600 »	
56	Matériel du haras, frais de voyage du personnel et achat d'étalons	102,000 »	»	
57	Amélioration de la race chevaline indigène; exécution des règlements provinciaux sur la matière; exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration de la race bovine; amélioration des espèces bovine, ovine et porcine.	98,500 »	»	
58	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subside pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles; achat d'instruments aratoires nouveaux, destinés à servir de modèles ou à être distribués par l'entremise des commissions d'agriculture; dépenses diverses.	88,000 »	»	
59	Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture; traitement de disponibilité.	79,000 »	5,000 »	
60	Service des défrichements en Campine	»	22,400 »	
61	Service du drainage	»	9,700 »	
62	Mesures relatives au défrichement des terrains incultes	»	20,000 »	
63	Personnel enseignant, administratif, et gens de service de l'école de médecine vétérinaire de l'État	55,800 »	»	
64	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; travaux d'entretien, de réparation, de construction; jury vétérinaire	60,200 »	12,500 »	
65	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles.	24,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES. ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XII.			
	VOIRIE VICINALE.			
66	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale	495,000 »	200,000 »	708,000 »
67	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture	15,000 »	»	
	CHAPITRE XIII.			
	INDUSTRIE.			
68	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie . . .	7,600 »	»	211,050 »
69	Enseignement industriel	57,850 »	»	
70	Achat de modèles et de métiers perfectionnés; frais d'expertise de machines pour lesquelles on réclame l'exemption des droits d'entrée; voyages et missions; publications utiles; prix ou récompenses pour des ouvrages technologiques ou d'économie industrielle; subsides en faveur d'industries nouvelles; caisse de prévoyance	21,000 »	»	
71	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	»	80,000 »	
72	Impression du <i>Recueil officiel des brevets</i>	7,000 »	»	
75	Personnel du bureau de la librairie.	»	6,600 »	
74	Matériel du bureau de la librairie	»	3,000 »	
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
75	Traitement du personnel	17,748 »	»	
76	Matériel et frais divers	10,252 »	»	
	CHAPITRE XIV.			
	POIDS ET MESURES.			
77	Traitement des vérificateurs et d'un aspirant vérificateur des poids et mesures	53,400 »	»	73,400 »
78	Frais de bureau et de tournées	18,000 »	»	
79	Matériel.	2,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XV.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
80	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur	4,000 »	»	
81	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	592,490 »	5,550 »	
82	Bourses. — Matériel des universités	121,210 »	»	
83	Frais de route et de séjour des membres des jurys d'examen pour les grades académiques et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré; salaire des huissiers des jurys et matériel.	52,000 »	»	791,950 »
84	Dépenses du concours universitaire et frais d'impression des <i>Annales des universités de Belgique</i>	10,000 »	»	
85	Frais de rédaction du deuxième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur. (Art. 50 de la loi du 15 juillet 1849.)	»	3,000 »	
86	Frais d'impression de ce même rapport,	»	4,000 »	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
87	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen	5,000 »	»	
88	Inspection des établissements d'instruction moyenne (Personnel).	17,500 »	»	
89	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne	7,000 »	»	
90	Frais et bourses de l'enseignement normal pédagogique destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne du degré supérieur	47,300 »	»	
91	Dotations des athénées royales. (Art. 20, § 2, de la loi du 1 ^{er} juin 1850).	300,000 »	»	
92	Dotations des écoles moyennes. (Art. 25, § 1 ^{er} , de la même loi).	200,000 »	»	740,778 »
93	Bourses à des élèves des écoles moyennes.	15,000 »	»	
94	Subsides à des établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne	107,000 »	»	
95	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	17,000 »	»	
96	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^e degré qui sont sans emploi.	»	15,978 »	
97	Traitements de disponibilité	3,000 »	»	
98	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques, subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE XVII.				
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.				
99	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent (Personnel) . . .	54,000 »	»	
100	Écoles normales de l'État, à Lierre et à Nivelles (Personnel)	66,700 »	1,100 »	
101	Traitements de disponibilité pour des professeurs des écoles normales de l'État.	»	3,300 »	
102	Dépenses variables de l'inspection et frais d'administration; commission centrale; matériel et dépenses diverses des écoles normales de l'État; écoles normales adoptées; service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; constructions, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides et achats de livres pour les bibliothèques des conférences d'instituteurs); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; subsides aux caisses provinciales de prévoyance; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages destinés à répandre l'enseignement primaire; secours à d'anciens instituteurs (art. 54 du règlement du 10 décembre 1852); frais des conférences agricoles des instituteurs primaires; subsides à des établissements spéciaux; salles d'asile et écoles d'adultes, etc . . .	1,325,832 54	»	1,447,132 54
105	Subsides en faveur d'établissements de sourds-muets et d'aveugles.	16,000 »	»	
CHAPITRE XVIII.				
LETTRES ET SCIENCES.				
104	Encouragements; souscriptions; achats; subsides aux dames veuves Weustenraad et Van Ryswyck; subsides à des élèves de l'enseignement supérieur libre; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845 et du 6 juillet 1851; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique; publication de documents rapportés d'Espagne; exécution et publication de la carte géologique	65,800 »	19,200 »	
105	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire; personnel	5,000 »	»	
106	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays.	40,000 »	5,000 »	
107	Observatoire royal; personnel	17,800 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
408	Observatoire royal; matériel et acquisitions . . .	6,200 »	»	
409	Bibliothèque royale; personnel	26,680 »	»	
410	Frais de la fusion des trois fonds de la Bibliothèque royale et frais de la rédaction du catalogue général.	»	6,000 »	
411	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions . . .	35,320 »	»	
412	Musée royal d'histoire naturelle; personnel . . .	40,000 »	»	
413	— matériel et acqui- sitions	7,000 »	7,000 »	
414	Subside à l'association des Bollandistes, pour la publication des ACTA SANCTORUM	»	6,000 »	317,925 »
415	Archives du royaume; personnel	24,250 »	4,800 »	
416	— matériel	2,600 »	»	
417	Archives de l'État dans les provinces; personnel .	16,725 »	»	
418	Frais de publication des INVENTAIRES DES ARCHIVES; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copies de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux pro- vinces, aux communes, aux établissements pub- lics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir du gouvernement autrichien, frais de classement, de copie et de transport, etc	7,000 »	14,550 »	
419	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	»	3,000 »	
	CHAPITRE XIX.			
	BEAUX-ARTS.			
420	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voya- ges dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leurs talents; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décédés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions; acqui- sitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéo- logique; subsides aux sociétés musicales, aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, etc.; com- mandes, acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; dépenses diverses; académies et écoles des beaux-arts autres que l'académie d'Anvers; encou- ragements pour la composition musicale, la pein- ture, la sculpture, l'architecture et la gravure; pensions des lauréats.	138,500 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
121	Académie royale d'Anvers.	29,250 »	»	
122	Part contributive de l'État dans les dépenses d'agrandissement et d'appropriation des locaux, laquelle ne pourra, dans aucun cas, dépasser la somme de trente mille francs. — 3 ^e tiers . . .	»	10,000 »	
123	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province de Brabant et de la ville de Bruxelles, à couvrir les dépenses tant de personnel que de matériel	50,000 »	»	
124	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville de Liège, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	24,000 »	»	
125	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel	7,500 »	»	
126	Musée royal de peinture et de sculpture. Matériel et acquisitions ; frais d'impression et vente du catalogue	23,400 »	9,000 »	
127	Musée royal d'armures et d'antiquités. Personnel.	4,800 »	»	
128	— — — Matériel et acquisitions ; frais d'impression et de vente du catalogue	8,000 »	»	
129	Entretien du monument de la place des Martyrs, des jardins et des arbustes ; salaire des gardiens.	2,000 »	»	489,250 »
130	Quatrième cinquième du crédit de 518,000 francs alloué par la loi du 21 juin 1853. pour l'achèvement de la colonne du Congrès national . . .	»	103,600 »	
131	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et provinces ; médailles à consacrer aux événements mémorables.	10,000 »	»	
132	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments ; travaux à faire pour la restauration et la conservation de l'ancien phare de Nieupoort ; subsides pour la restauration et pour la conservation d'objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc., travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	40,000 »	»	
133	Commission royale des monuments. Personnel. — Frais de copie	2,000 »	»	
134	Commission royale des monuments. — Matériel et frais de déplacement	5,400 »	»	
135	Exposition nationale des beaux-arts	»	25,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XX.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
136	Frais de route et de séjour pour l'inspection des éta- blissements dangereux, insalubres ou incommo- des, et de travaux relatifs à cette inspection . . .	»	12,000 »	107,500 »
137	Frais de commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies	45,000 »	»	
138	Encouragement à la vaccine; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides aux sages- femmes pendant et après leurs études; subsides en cas d'épidémie; impressions et dépenses di- verses	26,500 »	»	
139	Académie royale de médecine	20,000 »	»	
140	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence et frais de bureau.	4,200 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
141	Subsides pour les établissements publics de la com- mune de Spa	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENT DE DISPONIBILITÉ.			
142	Traitement temporaires de disponibilité	»	10,594 16	10,594 16
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
145	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	9,900 »	»	9,900 »
	Total du budget du ministère de l'intérieur. fr.	6,765,524 54	995,587 16	7,759,111 70